



L'EXPÉRIENCE DE PARIS DANS LA RÉDUCTION DES IMPACTS NÉGATIFS DE L'AUTOMOBILE EN MILIEU URBAIN

Apaisement de la circulation, réduction de la circulation et gestion du stationnement

Mercredi 7 mai 2008 à 19 h

Salle de la Fraternité des policiers et policières de Montréal
480, rue Gilford (métro Laurier)

Programme de la soirée

1. Introduction et mot de bienvenue

M. Michel Labrecque, Conseiller municipal et responsable politique de l'élaboration du Plan de déplacement urbain

2. Le contexte montréalais

M. Emmanuel Le Colletier, Chargé de projet, Planification des transports et circulation, Tecsum Inc.
M. Daniel Bouchard, porte-parole de la Coalition pour la réduction et l'apaisement de la circulation

3. L'expérience de Paris

M. Jean-Luc Dumesnil
Ancien conseiller de M. Denis Baupin à Paris
Conseiller du 13^e arrondissement de Paris

4. Interventions et questions

5. Conclusion et mot de la fin

Nous vous prions de bien vouloir confirmer votre présence auprès de Mme. Djamilia Touil par courriel électronique à info@cremtl.qc.ca

INVITÉ INTERNATIONAL



M. Jean-Luc Dumesnil

Ancien conseiller de M. Denis Baupin à Paris
Conseiller 13^e arrondissement de Paris

M. Dumesnil a été un acteur de la mise en oeuvre de la politique de déplacement de Paris essentiellement dans quatre domaines :

la politique du stationnement, avec l'extension du stationnement payant à l'ensemble du territoire parisien, le renouvellement des concessions des parcs publics, l'élaboration de conventions avec les bailleurs sociaux, les parkings relais etc. ;

la politique cyclable, avec l'élaboration d'un schéma directeur vélo, l'animation d'un comité de concertation vélo, le suivi des aménagements cyclables, le jalonnement, la création du service de vélos en libre-service Velib etc. ;

l'aménagement de l'espace public, avec la création de voies à priorité piétonne, de « quartiers verts » (zones 30), l'aménagement de places ou d'avenues, la végétalisation etc. ;

la politique des déplacements, avec des actions en direction des piétons ou des rollers, la mise en oeuvre de plans de déplacement d'entreprise, la création d'une agence locale de la mobilité, la révision du plan local d'urbanisme, l'élaboration du plan de déplacement de Paris etc.

Une réalisation du Conseil régional de l'environnement de Montréal en collaboration avec l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal